



L'atelier se déroule à la Maison
des associations à Riom de
18h30 à 20h30

ATELIER 6 : Social Solidarités – Séniors – Enfance – Handicap

COMPTE RENDU DU SIXIEME ATELIER DE
PARTAGE DU DIAGNOSTIC DU PROJET DE
TERRITOIRE
- 3 mai 2012 –

Introduction :

Pascal Fauchaux, Président de Riom Communauté ouvre la séance. Il remercie les participants pour leur présence, indique le thème de l'atelier : Social – Solidarités – Seniors – Enfance – Handicap, puis passe la parole à Eric Filiol d'Etik-presse, animateur de cet atelier de partage.

Ce dernier rappelle que la collectivité s'est lancée dans la construction d'un projet de territoire pour les 15 ans à venir, qui doit, lors d'une première étape, s'appuyer sur un diagnostic des forces et faiblesses du territoire.

Etik-Pressé a déjà rendu une première version, « experte », de ce diagnostic qui doit maintenant être partagé avec les acteurs du territoire, afin de s'enrichir de leurs remarques, critiques et précisions.

C'est ensuite sur la base de ce « diagnostic partagé » - et des enjeux approfondis qu'il aura mis en lumière -, que devra s'élaborer la stratégie et le plan d'action du projet de territoire.

Rappel : *les éléments présentés en atelier ne constituent qu'un résumé du diagnostic réalisé par Etik-Pressé – dont la version complète est disponible en ligne sur le site de Riom Communauté.*

1^{ère} Partie : Solidarités

Les discussions conduites en ateliers ont permis d'affiner les enjeux du diagnostic expert, sur les différents points suivants.

Intégrer les gens du voyage

En la matière, l'atelier souligne, comme enjeux importants, la nécessité de :

→ **Assurer l'insertion sociale des gens du voyage et notamment l'insertion scolaire de leurs enfants.**

Remarque : deux associations départementales ont été créées pour améliorer les conditions d'accueil des gens du voyage : la première AGSGV (association de gestion du stationnement des gens du voyage) a pour objectif d'augmenter le nombre de terrains d'accueil du Puy-de-Dôme ; la seconde « l'école itinérante » s'applique à renforcer la scolarisation des enfants. Par ailleurs, au niveau du collège, un réseau s'est constitué et a

permis à certains jeunes de continuer leur scolarité jusqu'en lycée professionnel. Mais, aujourd'hui, plusieurs postes et aides ont été supprimés et menacent la pérennité de l'action menée.

Adapter l'offre d'hébergements d'urgence aux besoins du territoire

Les hébergements d'urgence pour les sans domicile fixe ont été rapatriés à Clermont mais ils ont été remplacés par des logements temporaires pour les familles en difficulté - leur gestion est devenue une compétence communautaire.

L'atelier explique que d'autres types d'hébergements d'urgence pourraient être créés : pour les femmes victimes de violences conjugales ou pour les familles dont le logement est détruit par le feu ou par une catastrophe naturelle.

L'atelier souligne, comme un enjeu important, la nécessité de :

→ **Répondre à des besoins locaux en prévoyant des hébergements d'urgence complémentaires à ceux de Clermont.**

Favoriser l'insertion professionnelle et l'épanouissement des jeunes

La région a créé un « Pack Jeune » qui aborde les problématiques les concernant de manière transversale (insertion professionnelle, logement, loisirs etc.) – pour l'atelier, cet exemple devrait être suivi au niveau local.

L'atelier souligne, comme un enjeu important, la nécessité de :

→ **Elaborer un projet global pour les jeunes du territoire.**

2^{ème} Partie : Personnes âgées et handicapées

Renforcer l'accessibilité du territoire pour les personnes à mobilité réduite

Les travaux de mise en accessibilité de la voirie et des bâtiments publics sont engagés – et le PAV (plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics) est presque achevé à Riom. Cependant, certaines incohérences entre la réglementation visant la protection du patrimoine et celle concernant la mise en accessibilité des bâtiments viennent parfois ralentir l'avancée des opérations programmées.

Par ailleurs, un grand nombre d'obstacles présents sur la voirie résultent des pratiques quotidiennes des administrés, qui ne prennent pas en compte les besoins des personnes à mobilité réduite : les travaux d'aménagements devront donc s'accompagner d'une sensibilisation des habitants.

Remarque : au plan national, les collectivités et l'Etat sont contraints par des limites budgétaires et la mise en accessibilité pour 2015, telle que prévue par la loi, est irréalisable.

L'atelier souligne, comme enjeux importants, la nécessité de :

- **Poursuivre les travaux de mise en accessibilité.**
- **Créer des cheminements accessibles pour les personnes à mobilité réduite vers les nouvelles constructions.**
- **Penser la cohérence entre les choix esthétiques d'aménagement, le mobilier urbain et les normes d'accessibilité.**
- **Penser à l'accessibilité des pôles d'emploi proches, pour les personnes handicapées.**

Penser l'accessibilité sensorielle

En la matière, l'atelier souligne, comme un enjeu important, la nécessité de :

- **Former la population à l'accueil des personnes handicapées.**

Améliorer la prise en charge des personnes handicapées

Le taux d'équipement pour personnes handicapées de Riom Communauté est plus important que celui du Puy-de-Dôme - et de la région Auvergne. Mais, l'atelier souligne que certains organismes sont surchargés et qu'il n'existe pas d'offre d'accueil adaptée pour les personnes âgées handicapées.

L'atelier souligne, comme enjeux importants, la nécessité de :

- **Penser des solutions d'accueil pour la retraite des personnes en ESAT (établissements et services d'aide par le travail).**
- **Limiter les listes d'attente des établissements d'accueil tels que les IME (Instituts médico-éducatifs).**

Améliorer les conditions de vie et de logement des personnes âgées

Les capacités d'accueil des établissements pour personnes âgées semblent insuffisantes et les prix pratiqués sont souvent trop élevés. Ainsi, un grand nombre de seniors vivent dans des logements sociaux parfois inadaptés, faute de percevoir une retraite suffisante.

Riom Communauté n'est pas compétente pour ouvrir de nouvelles places d'accueil – mais la réalisation d'un état des lieux précis des équipements et de la situation des seniors pourrait permettre d'interpeller les autorités compétentes (Agence Régionale de Santé et Conseil Général) sur les besoins du territoire.

Par ailleurs, les EHPAD (établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes) ou les maisons de retraite ne constituent pas la seule option pour les seniors.

Des solutions innovantes pourraient être proposées : colocations intergénérationnelles, colocations de seniors etc.

L'atelier souligne, comme enjeux importants, la nécessité de :

- **Réaliser une étude sur les places disponibles et sur les conditions d'accueil des établissements pour personnes âgées proches du territoire.**
- **Développer des solutions innovantes d'hébergement pour les seniors.**

Lutter contre la mauvaise réputation des hôpitaux

Les hôpitaux de Riom souffrent d'une mauvaise réputation, qui n'est pas justifiée : les professionnels qui y travaillent sont reconnus et deux spécialités médicales vont y être développées (l'odontologie et le traitement par chimiothérapie).

Le conflit entre les médecins libéraux et les hôpitaux pourrait expliquer cette mauvaise réputation : les premiers dénigreraient le second pour envoyer leurs patients dans d'autres établissements. Pourtant, ces hôpitaux sont considérés comme un véritable atout par l'atelier.

L'atelier souligne, comme un enjeu important, la nécessité de :

- **Travailler sur une meilleure complémentarité entre l'hôpital et la médecine libérale et lutter contre cette mauvaise réputation.**

3^{ème} Partie : Petite Enfance

Actualiser les données

Certaines données sont issues du dernier recensement de l'Insee de 2009 et mériteraient d'être actualisées. Depuis cette date, la démographie a évolué sur le territoire : le nombre de 0-4 ans a augmenté à Riom et a diminué dans les territoires périphériques.

Développer une politique d'accueil adaptée aux différents besoins

La structure de Saint-Genest-l'Enfant propose depuis février 2012 une offre de garde pour les parents travaillant en dehors des horaires classiques – mais elle n'a pas encore reçu de demande. Cette offre étant très récente, il semble important d'attendre avant de dresser un bilan.

Il existe d'autres besoins d'accueil spécifiques auxquels le territoire ne répond pas pour le moment : les personnes qui cherchent à s'insérer professionnellement souhaiteraient qu'il existe une offre à la carte, réactive et à bas coût ; les nouveaux arrivants – qui n'ont pas beaucoup de relations – voudraient pouvoir disposer de systèmes de garde adaptés afin de pouvoir continuer sortir le soir.

L'atelier souligne, comme enjeux importants, la nécessité de :

- **Développer une offre de garde adaptée aux besoins des personnes en recherche d'emploi.**
- **Renforcer la politique d'accueil des couples avec enfants qui s'installent sur le territoire.**

Mieux connaître l'offre d'activité pour la petite enfance

Il existe plusieurs activités pour les moins de 6 ans (ateliers d'éveil, cirque, piscine etc.) mais cette offre n'est ni connue ni valorisée.

L'atelier souligne, comme un enjeu important, la nécessité de :

- **Communiquer sur l'offre d'activité à destination de la petite enfance.**

Transférer la compétence petite enfance à Riom Communauté

L'atelier souligne que l'ensemble des problématiques évoquées seraient mieux prises en charge si la compétence petite enfance était transférée à Riom Communauté.

L'atelier souligne, comme un enjeu important, la nécessité de :

- **Evaluer la possibilité de transférer la compétence petite enfance à Riom Communauté.**

.....

L'ensemble des thématiques ayant été abordé, Pascal Fauchoux, Président de Riom Communauté, clôture l'atelier en remerciant les personnes présentes pour leur participation.